

Centre de Lutte contre l'Impunité et
l'Injustice au Rwanda (CLIIR)
Rue de la colonne 54/4
1080 BRUXELLES
Tél/Fax : +32 816 011 13
Mobile : +32 487 616 651 / +32 488 534 743
Email: info@cliir.org
Site web: www.cliir.org
[@cliir_org](https://www.instagram.com/cliir_org)



CLIIR, un regard impartial

QUINZAINE DE LUTTE CONTRE LA CULTURE DU MENSONGE, DE L'INJUSTICE ET DE L'IMPUNITÉ AU RWANDA

"Le mensonge donne des fleurs, jamais des fruits"

Le 09 décembre 2014

#8 Purges des parlementaires indésirables

Faire violence, c'est toujours faire taire et priver l'homme de sa parole, c'est déjà le priver de sa vie. Au Rwanda, tout parlementaire qui a osé parler a été terrorisé et chassé du parlement. Par la suite, il est souvent emprisonné sur base de fausses accusations de génocide.

Tout tyran commence par faire taire le peuple puis les représentants du peuple, c'est-à-dire les parlementaires. Lorsque la terreur fait rage et que ni les ministres du gouvernement, ni les parlementaires, ni les magistrats, personne n'ose plus donner son avis, c'est la résignation qui s'installe. Parce que la résignation est silencieuse et que la première complicité avec le mensonge et l'injustice est de se taire, la première action de non-coopération sera de rompre ce silence en prenant la parole ouvertement afin de faire valoir les requêtes de la vérité et les revendications de la justice.

La première résistance contre l'injustice est de venir la dénoncer sur la place publique. Cette prise de parole est déjà une prise de pouvoir. C'est ce qui dérange fortement le pouvoir en place qui veut maintenir le peuple dans la résignation pour garder une main mise sur cette « *majorité silencieuse* ». C'est dans ce cadre que toute voix critique qui va à l'encontre de cette stratégie de soumission est sévèrement réprimée.

Le mensonge d'Etat pour exclure des parlementaires devenus indésirables :

Le cas du sénateur SAFARI Stanley démontre la force du mensonge d'Etat :

Le sénateur SAFARI Stanley a été victime d'un vaste complot judiciaire orchestré par la présidence de la République Rwandaise depuis mars 2008 et destiné à se débarrasser de cet allié devenu encombrant dès qu'il a osé expliquer aux membres d'une commission de l'Union Européenne que le régime du FPR (Front Patriotique Rwandais) empêche toute ouverture démocratique du Rwanda. Comme tout rwandais soupçonné à tort ou à raison d'être un opposant politique, le sénateur SAFARI fut d'abord la cible d'une virulente campagne de diffamation avant de se retrouver devant les tribunaux GACACA depuis 2008.

Samedi 6 juin 2009, les juges « empruntés » au tribunal Gacaca de KIMIRONKO de la ville de Kigali ont condamné le sénateur SAFARI Stanley à la prison à perpétuité. Averti par des amis qu'il sera condamné sans aucune possibilité de se défendre, il avait eu le temps de fuir le Rwanda. Le dernier round de ce simulacre de procès Gacaca a débuté mercredi 3 juin et s'est clôturé samedi 6 juin 2009. Le sénateur SAFARI avait assisté à son précédent procès Gacaca qui s'était tenu à Tumba (Butare) les 23 et 24 mai 2009 mais en l'absence de certains témoins qui n'avaient pas été informés. Douze (12) autres personnes étaient jugées dans ce procès : quatre (4) ont été condamnées à 30 ans de prison, six (6) ont écopé de 19 ans de prison et deux (2) ont été acquittées. En 2008, Safari avait été traduit devant le Tribunal Gacaca de Tumba pour des délits liés à la propriété mais il fut innocenté.

Le sénateur SAFARI n'est pas le seul parlementaire qui a été victime des accusations calomnieuses devant les tribunaux GACACA. Les tribunaux GACACA ont ciblé plusieurs responsables administratifs, politiques et militaires HUTU de telle sorte que cet acharnement témoignait de la volonté du régime FPR de se débarrasser de tous ses collaborateurs Hutu encore en poste.

D'autres parlementaires ont été emprisonnés pour avoir osé parler :

Il y a d'autres parlementaires qui ont été déjà condamnés arbitrairement dans des simulacres de procès GACACA. A titre illustratif :

- **Les députés Hutu Elisée BISENGIMANA, Emmanuel MWUMVANEZA et Etienne MAGALI** ont été emprisonnés déjà. Début 2005, les journaux avaient publié leurs noms parmi certains députés mis en cause par les tribunaux GACACA.
- En mai 2009, **la Députée Béatrice NIRERE** a été condamnée également à perpétuité par un Tribunal Gacaca.
- Le 03 septembre 2009, le Tribunal gacaca de Nyakabanda à Kigali condamnait par contumace **l'ancien président de l'Assemblée nationale Alfred Mukezamfura** à la réclusion à perpétuité. Il a quitté le Rwanda à la fin de l'année 2008 et serait aujourd'hui réfugié politique en Belgique. Alfred Mukezamfura, également ancien président d'une petite formation politique, le Parti démocrate centriste (PDC) avait été Président de la Chambre des députés jusqu'aux législatives de septembre 2008.
- **Le Sénateur Anastase Nzirasanaho** avait dû également répondre aux charges relatives à sa supposée implication dans le génocide de 1994 devant le Tribunal Gacaca de Muhima (Kigali) en août 2008.

Ce n'est pas la première fois que le régime du FPR réussit à se débarrasser de ses députés gênants :

1. L'ancien Président du Parlement rwandais, **M. Joseph SEBARENZI**, un Tutsi, a dû s'exiler aux USA pour sauver sa vie et sa liberté menacées. Les militaires Tutsi qui l'ont aidé à fuir ont été emprisonnés et torturés. L'ancien militaire du FPR et rescapé tutsi originaire de Kibuye, Monsieur Benjamin RUTABANA, a très bien décrit comment il avait organisé la fuite de Monsieur SEBARENZI début 2000, dans son merveilleux livre intitulé : « *De l'enfer à l'enfer* ».

2. **Le député J. Baptiste SEBARAME** fut suspendu du Parlement en décembre 1995.
3. **Le Député Damien KIRUSHA** est mort le 12/05/1996 sans tomber malade après avoir subi des jets de pierres sur sa résidence.
4. Le 17/06/1997 à 19h40, **le Député MDR Eustache NKERINKA** a failli être assassiné au Rond-point de Kimihurura à Kigali.
5. **Les Députés du MDR Jacques MANIRAGUHA et Léonard KAVUTSE** ont été chassés du Parlement sur pression du FPR.
6. **Le Député du MDR Léonard HITIMANA** fut enlevé à Kigali et porté disparu le 7 avril 2003 quelques jours avant les premières élections présidentielles organisées par le régime du FPR.
7. **Le député du PSD (Parti Social Démocrate) Evariste GASAMAGERA**, a été persécuté par le FPR qui l'a limogé arbitrairement avant qu'il ne meure de maladie.
8. **L'ancien Député du PSD Jean MBANDA** est un grand intellectuel Tutsi qui a été emprisonné arbitrairement pendant des années avant d'être libéré sans procès parce qu'il avait dénoncé dans une lettre ouverte la consolidation d'un régime tyrannique au Rwanda. Il est actuellement réfugié au Canada.
9. Le 05/12/2005, **la Député Brigitte TUYISHIME** était accusée par le FPR de divisionnisme et d'idéologie génocidaire à cause des propos qu'elle aurait tenus le 04/11/2005 lors d'une mission parlementaire. Elle sera contrainte de démissionner et de s'exiler en Belgique.

D'autres anciens députés qui osaient s'exprimer au Parlement ont été écartés par le régime FPR :

Les exemples ne manquent pas :

- Depuis 1999, **M. Valens KAJEGUHAKWA, ancien Député du FPR** et **M. Evariste SISI, ancien Député du PL (Parti Libéral)**, ont commencé à faire l'objet de menaces par le régime du FPR et ont été contraints de s'exiler en Occident.
- **La Député UWANYIRIGIRA Anastasie** a toujours été qualifiée "d'interahamwe" par le Journal des extrémistes tutsis ISONGA qui fait partie des "*nouveaux médias de la haine*". Aucune sanction n'a été prise contre ses détracteurs bien connus

Il faut rappeler que la stratégie de la machine de désinformation du FPR repose sur la fabrication des fausses preuves en trois phases par le biais de la DMI (Directory of Military Intelligence), les médias publics tels que la Radio Rwanda, Igihe, Imvaho, Nouvelle Relève, Ingabo, New Times et Izuba:

- 1) **lancer des fausses accusations** dans la rumeur publique et dans les médias proches du pouvoir.
- 2) **initier de fausses enquêtes** par la DMI, la police, certains magistrats du Parquet et activistes d'IBUKA au sujet de la prétendue rumeur publique.

3) instruire et produire de fausses preuves et de faux dossiers judiciaires qui sont directement suivis par des emprisonnements arbitraires.

Considérant le rapport de l'organisation Américaine, Human Rights Watch (HRW) intitulé « **Rwanda : La loi et la réalité** » et publié en juillet 2008, il y a lieu de comprendre tout le drame qui entoure tous ceux qui doivent affronter la justice d'un pays complètement contrôlé et paralysé par un noyau dur de chefs militaires et politiques du FPR. Ces derniers jouissent d'un « *pouvoir occulte* », une sorte de gouvernement invisible qui prend en otage toutes les institutions de l'Etat Rwandais (Gouvernement, Parlement, Magistrature, Police) et le TPIR (Tribunal Pénal International pour le Rwanda).

Le CLIIR n'a jamais cessé de dénoncer et condamner le détournement criminel et l'utilisation des tribunaux GACACA pour déshumaniser et éliminer systématiquement des milliers d'opposants et d'intellectuels Hutu parce qu'ils sont nés Hutu et non pour des crimes qu'ils auraient commis.

Dans un régime d'oppression, le seul fait de prendre la parole sur la place publique ou dans un Parlement pour dénoncer l'injustice du désordre établi et entretenu est une action extrêmement dangereuse. Celui qui a le courage de prendre ce risque doit s'attendre à affronter les pires persécutions. A elle seule, la parole juste n'a pas la force de faire cesser l'injustice. Toutefois, elle a le pouvoir de faire cesser le mensonge qui recouvre l'injustice. En cela, elle est déjà victorieuse.

Fait à Bruxelles, le 09/12/2014
Joseph MATATA, Coordinateur du CLIIR